

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o... H 973 / 91...

Objet:

Annexe

Expédié le

11 août 1903

A M. Marechal

Lg. art. by ruyruy

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Com-
mission Directrice n'a pas été favorable
à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, du tableau...

qui fait l'objet de votre
lettre d'hier.

Cet ouvrage que nous tenons,
Messieurs, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts,
rue du Musée, N^o 9, contre la remise
d'un récépissé.

Veuillez agréer, M. Marechal,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire,

Obj. art. 973 / 91. Bm.

Modèle III.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N^o 4973/91

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente.

Bruxelles, le

11 août 1903

Monsieur,

Vous avons l'honneur de
vous faire connaître que la résolution de
la commission Directrice n'a pas été
favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'Etat, du tableau qui
fait l'objet de votre lettre d'hier.

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-arts,
rue du Musée n^o 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire,
M. C. Van Marcke

Reçu, en vertu
de l'arrêté ministériel
ci-joint, le 13/8/03
Monsieur

Ambroise Marchal

28 avenue de Miroir
Bruxelles

13

4973 / ~~91~~ 91-M^r

A Messieurs les Membres et le Président de
la Commission, Directrice des Musées Royaux
de Peinture.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter
un tableau signé David Vander Haes dont la
musée possède un spécimen du frère Pierre que
je propose offrir pour la somme de 5000 francs.
Daignez agréer, Messieurs mes salutations empressées.

Pour C. Mareschal

V. Mareschal

28, Avenue des Kersters, Etterbeek.